

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1483

présenté par

M. Guy Bricout, M. Mathiasin, M. Lenormand, M. Morel-À-L'Huissier, M. Saint-Huile, M. Molac,
M. Taupiac, M. Jean-Louis Bricout et M. Naegelen

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.